



CAHIER des CHARGES relatif à l'ORGANISATION de la JOURNEE NATIONALE U8/U9 *Dimanche 19 Mai 2019*

Cette manifestation concerne toutes les équipes U8/U9 issues du département de la Marne, et regroupera sur une journée 800 à 1000 enfants plus leur encadrement et les familles.

1. Engagement du CLUB CANDIDAT

1. Mettre à disposition d'un espace de jeu sur un site UNIQUE, équivalant à 3 terrains à 11. Sur chacun d'eux, plusieurs terrains seront tracés aux dimensions suivantes :
 - 24 terrains U9 (35m x 25m)Les terrains devront être de *bonne - voire très bonne qualité, en herbe ou synthétique, et adjacents les uns des autres (visibles du podium et « couverts » par la sonorisation)*. **Un plan de la mise en place des terrains avec les lignes à tracer sera fourni un mois avant la date de la manifestation.**
2. Mettre à disposition le matériel suivant :
 - 3 barnums (stands de 6m x 3m) : accueil des équipes (pointage), restauration de l'équipe d'organisation, + ateliers/découverte/sensibilisation, stand d'informations du District.
 - Mettre à la disposition du District Marne quatre panneaux d'affichage de dimension minimale 2m x 1m (programme des rencontres, informations aux clubs et parents).
 - Un podium couvert avec 12 grandes tables + 8 bancs + 20 chaises.
 - 40 barrières type Vauban pour baliser les espaces des animations.
 - Une sono de forte puissance comportant : une table de mixage, une platine CD, 1 micro avec fil, 1 micro HF, 4 enceintes (+ raccords), une prise électrique et une rallonge électrique.
3. Disposer sur le site d'un point d'électricité pour alimenter les structures d'animation et la sonorisation du site.
4. Sonoriser le site (placer des haut-parleurs autour des 3 terrains et tirer des rallonges) (prise en charge financière par le club accueil).
5. Prévoir un Poste de secours médicalisé (secouristes) et assurer la prise en charge financière.
6. Être capable de proposer une restauration rapide (type snack) et une buvette, pour les clubs et le public.
7. Prendre en charge les frais de repas et boissons pour l'équipe d'organisation et les officiels du District, soit **50 personnes maximum (repas froid préconisé)**. Identifier une personne du club qui s'occupera de la gestion de cette restauration dans les délais impartis, selon les indications données par le District Marne de Football.

8. Mettre à la disposition de l'équipe du District Marne, pour l'organisation et le déroulement des plateaux :
 - 12 éducateurs pour la journée – voir pour intervention/partenariat avec les élèves de la (les) section(s) sportive(s) du secteur.
9. Gérer les stands d'animation – Besoins humains : avoir un ou plusieurs responsables par stand.
10. Promouvoir l'évènement durant les 15 jours précédents en plaçant les affiches annonçant la manifestation (fournies par le District) dans divers endroits de la commune.
11. Adresser au moins un mois avant la date de la manifestation, la liste des élus locaux et personnalités à inviter pour la clôture de la manifestation.
12. Fournir au District le règlement intérieur de l'installation (au moins 30 jours avant la date de la manifestation).

2. Engagement du DISTRICT MARNE FOOTBALL

1. Assurer entièrement l'organisation sportive de la manifestation.
2. Assurer les dépenses liées à l'équipe d'organisation et les officiels du District (sauf restauration et boissons).
3. Prendre en charge financièrement les dépenses suivantes :
 - Les stands d'animation : Négociation possible avec le club support (Enveloppe budgétaire accordée si réservation/mise en place par le club candidat)
 - les frais de réception (vin d'honneur à 12h00 avec élus + clôture de la journée)
 - les récompenses à chaque joueur
 - le goûter pour tous les enfants
 - la présence d'un animateur
4. Laisser au club les bénéfices de la buvette, de la restauration, de tombola ou autres actions sans que cela ne remette en cause le partenariat national ou départemental et ne nuise à l'image de la manifestation et du football des jeunes. Tout partenariat privé devra être soumis et validé par le Bureau du District Marne de Football.
5. Fournir au club et à la municipalité un lot d'affiches dans les 15 jours précédant la manifestation.
6. Adresser une invitation aux élus locaux et personnalités.
7. Fournir au club-support 40 Tee-shirts (personnalisés à la manifestation).
8. Laisser au club les ballons utilisés lors de ces journées (soit 20 ballons)

Le District recensera les candidatures jusqu'au 14 Décembre 2018. Dans le même temps, la Commission d'Organisation visitera éventuellement les sites des clubs candidats.

Les clubs candidats seront informés avant le 31 janvier 2019 de la décision du District Marne, après validation par le Bureau ou le Comité Directeur.